

## L'ONTARIO AMÉLIORE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA SANTÉ

*Des représentants des travailleurs et des employeurs siégeront à ce comité consultatif permanent*

QUEEN'S PARK — Steve Peters, ministre du Travail, a annoncé que le gouvernement McGuinty avait récemment nommé un comité consultatif permanent sur la santé et la sécurité afin d'obtenir des conseils pour assurer la protection des travailleurs et travailleuses de la santé.

« Notre gouvernement s'est engagé à protéger la santé et la sécurité des travailleurs ontariens, a déclaré M. Peters. Les travailleurs et travailleuses de la santé sont en première ligne en ce qui concerne la protection de nous tous. Il est donc essentiel qu'ils soient protégés des blessures et des maladies dans l'exercice de leurs fonctions. »

Le comité, nommé en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, se réunira régulièrement et conseillera le ministre sur les moyens à employer pour mieux protéger la santé et la sécurité des travailleurs dans ce secteur. Les membres du comité appartiennent à des groupes du secteur de la santé représentant à la fois les employeurs et les travailleurs.

Ce comité s'inscrit dans le cadre des améliorations constantes que le gouvernement de l'Ontario apporte à la santé et à la sécurité au travail. Parmi celles-ci, mentionnons :

- L'embauche de 200 nouveaux inspecteurs de la santé et de la sécurité pour les lieux de travail dans tout l'Ontario, notamment les établissements de santé
- L'affectation sans précédent de postes d'inspecteur spécifiquement au secteur de la santé afin de traiter les problèmes clés associés à certains établissements
- Le ciblage des lieux de travail qui n'ont pas de bons antécédents de rendement en matière de santé et de sécurité et entraînent des coûts élevés pour la CSPAAAT
- La mise en place d'un nouveau processus annuel pour mettre à jour les limites d'exposition en milieu de travail pour plus de 700 substances dangereuses couvertes par les règlements de l'Ontario

« Les travailleurs et travailleuses de la santé de l'Ontario veillent à ce que les Ontariens continuent à bénéficier de la meilleure qualité de vie qui soit, a affirmé M. Peters. Grâce à ce nouveau comité, le gouvernement pourra s'assurer que la santé et la sécurité de ces travailleurs sont protégées au travail tandis qu'ils continuent à offrir des soins de santé de qualité exemplaire. »

Renseignements :  
Susan McConnell  
Bureau du ministre  
416 326-7710

Lionel Tona  
Ministère du Travail  
416 326-1407

*Available in English*

[www.labour.gov.on.ca](http://www.labour.gov.on.ca)